

Bulletin d'informations municipal de Drom



LE MOT DU MAIRE

L'année mondiale 1995 ne laissera pas dans nos coeurs de souvenirs enthousiasmants. Chargée d'incertitude et d'inquiétude, elle fut fertile en bouleversements, en faits marquants, face auxquels nul n'est resté indifférent. J'espère que 1996 nous apportera enfin la quiétude et la sécurité. A tous et à chacun d'entre vous, je souhaite une bonne et heureuse année, et que vos voeux se réalisent.

Je voudrais d'abord exprimer ma gratitude aux anciens du Conseil, qui ont donné beaucoup de temps et beaucoup de peine au service communal. Je souhaite aussi longue vie au « Dromadaire ». Son look a été légèrement retouché, mais il reste le lien entre les administrés et la municipalité. Il est votre bulletin municipal. Pour son dynamisme, je remercie la jeune équipe du Conseil Municipal (et les moins jeunes aussi) que la démocratie a placé à mes côtés. Je lui souhaite de conserver longtemps encore le vif intérêt qu'elle porte à une collectivité aux évolutions prévisibles notables. Dans l'Environnement, par exemple, et dans un avenir proche, comme les autres, elle devra s'adapter et envisager des orientations nouvelles... Mes voeux vont à sa réussite et à l'aboutissement de ses projets.

Bonne année 1996.

Jean CARRIER

PRESENTATION DU CONSEIL MUNICIPAL

- Désignation des délégués

Organismes	Délégués
Communauté de communes Treffort en Revermont	Titulaire : CARRIER Jean Suppléant : BROCHIER Daniel
Syndicat des eaux de Chavannes	BONNET Paul GUILLOT Michel
Syndicat d'électricité de la vallée du Suran	BROCHIER Daniel ROLANDO David
Syndicat de voirie intercommunal	GUILLEMOT Yves LARRUAT Bernard
Syndicat intercommunal d'Aménagement et d'Entretien du Suran	Titulaires : BROCHIER Daniel GUILLEMOT Yves Suppléants : CARRIER Charles BONNET Paul
Syndicat des Collèges de Péronnas	Titulaire : BLATRIX Florence Suppléant : MASSARD Jean-Claude
Association Touristique du Revermont	BROCHIER Daniel GUILLEMOT Yves ROLANDO David

- Répartition dans les commissions

Commissions	Membres
Bois	BONNET Paul LARRUAT Bernard ROLANDO David
Chemins	MASSARD Jean-Claude CARRIER Charles GUILLEMOT Yves GUILLOT Michel LARRUAT Bernard
Bâtiments communaux	CARRIER Jean BLATRIX Florence BROCHIER Daniel CARRIER Charles GENIN Marie-Thérèse GUILLEMOT Yves
Associations	BROCHIER Daniel GENIN Marie-Thérèse MASSARD Jean-claude
Ordures Ménagères et Environnement (surveillance décharge)	CARRIER Jean BONNET Paul CARRIER Charles
Affaires scolaires	CARRIER Jean BLATRIX Florence GENIN Marie- Thérèse
Travaux	CARRIER Jean BONNET Paul
Finances	BLATRIX Florence BROCHIER Daniel GUILLOT Michel
Urbanisme et aménagement	CARRIER Jean GUILLEMOT Yves LARRUAT Bernard MASSARD Jean-Claude
CCAS	BLATRIX Florence CARRIER Charles GENIN Marie-Thérèse MASSARD Jean-Claude
Salle des fêtes	BROCHIER Daniel
Information Bulletin municipal	CARRIER Jean BLATRIX Florence BROCHIER Daniel GUILLEMOT Yves

ACTIVITE DU CONSEIL MUNICIPAL

- BATIMENTS** : Ecole : aménagement d'un coin lecture et d'un W. C intérieur.
Réfection des toitures du poids public et de la sacristie.
Suivi toiture église, suppression des cheminées à l'école et à la Salle des Fêtes.
- CHEMINS ET VOIRIE** : Elagage des chemins des Combets, sur les Teppes et montée des Conches, vers la Borne.
Goudronnage montée des Conches et Alagniers.
- BOIS** : Vente de chênes et de merisiers, préparation nouvelle piste en Javernaz.
Vers les Cheaux : entretien chimique et mécanique des plantations, nettoyage de parcelles en prévision de vente de pins.
- AMENAGEMENTS** : Installation d'un garde-fou à l'entrée du tunnel.
- ECOLE** : Signature d'une convention avec Jasseron pour l'accueil des petits.
- INTERCOMMUNALITE** : Adhésion au Syndicat mixte Bresse Revermont Val de Saône, participation au Contrat Global de Développement.
Mise en place des commissions.
- SYNDICAT DU SURAN** : Modification des statuts, suivi du projet de contrat de rivière et étude du projet de canal d'assèchement.
- ORDURES MENAGERES** : Transfert de la compétence vers la Communauté de communes.
Collecte d'encombrants.
- C.C.A.S.** : Repas des anciens et vente de brioches pour l'ADAPEI.
- CHARTE DU REVERMONT** : Accueil de la commission Tourisme du Conseil Economique et Social de la Région Rhône-Alpes.
(le 17 mai)
- DIVERS** : Mise en place de la nouvelle équipe, de commissions et de délégués dans les instances intercommunales ; mise en place de la commission des Impôts Directs ; organisation des élections présidentielles (23/04 et 7/05) et municipales (11 et 18/06).
Cérémonies des 8 Mai, 11 Novembre et 3 Décembre.
Illumination du vitrail de l'église pour Noël.

Travaux en cours

- Aménagements** : Abords du lavoir.
- Syndicat du Suran** : Contrat de rivière et dossier du canal
- Inondations** : Canal d'assèchement
- Assainissement** : Avant projet sommaire.

INFORMATIONS PRATIQUES

- La **Mairie** est ouverte de 15 H à 18 H les mardis et vendredis.

☎ Mairie : 74.30.67.48 Daniel BROCHIER, adjoint : 74.30.62.53
 Jean CARRIER, Maire : 74.30.64.64 Paul BONNET, adjoint : 74.30.67.15

- **Perception** : Villereversure : 74.30.65.30

- **Gendarmerie** : 17, Ceyzériat : 74.30.00.10

- **Pompiers** : 18 (Drom : ♦ Lieutenant Carrier : 74.30.67.17
 ♦ Sergent Corretel : 74.30.67.49)

- **S.A.M.U** : 15

- **Centre Anti-Poison** : 78.54.14.14

- **Réseau d'eau** : Lyonnaise des Eaux, pour tout problème : 74.30.01.11

- **E.D.F.** : 74.21.75.07 (sécurité, dépannage)

- **Maison sociale**, rue Joseph Bernier à Ceyzériat : 74.30.04.64

♦ Assistante sociale : Annick Lamande (permanence le mardi de 9 H à 11 H 30, ou le jeudi matin, sur rendez-vous)

♦ Puéricultrice : Marie France Deshautel (le vendredi de 11 H à 12 H)

♦ Conseillère en économie sociale et Familiale : Chantal Vacle

- **Assistants maternelles** :

♦ Murielle Palamède (secouriste, garde d'enfants à la journée, prise en charge d'enfants scolarisés avant et après l'école et, si besoin est, repas de midi) ☎ 74.30.60.56.

♦ Isabelle Poncet ☎ 74.30.69.56.

- La **Fromagerie** est ouverte aux heures suivantes:

	Lundi	Mardi/Jeudi	Mercredi	Vendredi	Samedi	Dimanche
De Novembre à Avril	8H 30-12H 18H-19H	8H 30-12H 18H-19H	8H 30-12H	8H 30-12H 18H-19H	8H 30-12H 14H-19H	8H30-12H
De Mai à Octobre	8H30-12H30 15H-19H	8H30-12H30 18H-19H	8H30-12H	8H30-12H30 15H-19H	8H30-12H30 14H-19H	8H30-12H

- Le **Courrier P.T.T** est relevé du lundi au samedi, vers 11 H 30.

- Les **Ordures ménagères** sont collectées le mercredi avant 5 H.

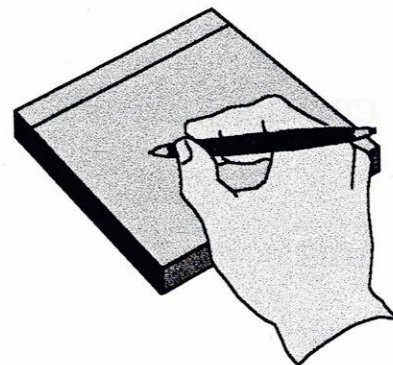
- **Aide à Domicile en Milieu Rural** : Contacter l'A.D.M.R. des 2 Vallées.

Aide aux familles (travailleuse familiale) : Michèle Courvoisier (74.30.67.19 à Simandre) ou Anne Rollet (74.30.61.31)

Handicapés et personnes âgées (Aide ménagère, auxiliaire de vie) : Claudette Syre (74.51.82.53 à Rignat), *portage de repas* : Renée Convert (74.51.72.25 à Simandre.)

- **Correspondants de Presse** : Joseph Benezeth (74.30.04.11 à Jasseron) pour le Progrès
 Daniel Brochier (74.30.62.53 à Drom) pour la Voix de l'Ain

- **Culte** : Messe le dimanche à 10 H 15 à l'église de Villereversure (à Drom le dernier dimanche de septembre), Pierre Curbillon, prêtre à Villereversure : 74.30.66.35.



ACTIVITES LOCALES

- Le **Club de l'Age d'Or** se réunit tous les jeudis d'Octobre à Avril à la Salle de Réunions de 13 H 30 à 17 H 30.
- Les séances de **Gymnastique Volontaire** ont lieu tous les mardis d'octobre à Juin à la Salle des Fêtes, de 20 H 30 à 21 H 30.

CONDITIONS D'UTILISATION DE LA SALLE DES FÊTES

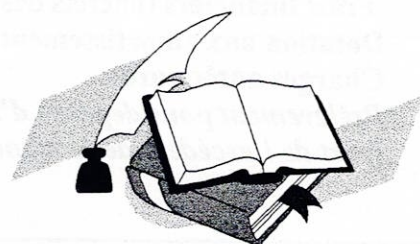
La salle doit être réservée auprès de Daniel Brochier (74.30.62.53), en lui précisant la durée et les besoins éventuels en vaisselle.

TARIFS	1 jour	2 jours	réunion
Particulier de Drom	500 F.	800 F.	200 F.
Personne extérieure	800 F.	1 300 F.	300 F.
Association Communale	200 F.	350 F.	100 F.

ETAT CIVIL 1995

Naissance : Fanny JANOUD le 05 Avril

Décès : Renée BONNET le 03 Janvier
Jean-Pierre REUS le 10 Janvier
Marie-Thérèse BRUN le 11 Juillet



DATES A RETENIR

- Samedi 20 Janvier : Fête du Sou des Ecoles
- Dimanche 28 Janvier : Projection diapos du Comité de fleurissement
- Samedi 10 Février : Y'aura du boudin avec Patrimoine
- Samedi : Banquet de la Sainte Agathe
- Samedi 16 Mars : Vente de tartes de la Gymnastique Volontaire
- Dimanche 24 Mars : Repas du Comité de fleurissement
- Dimanche 05 Mai : Bourse d'échange de l'A.R.C.M.A.
- Mercredi 08 Mai : Cérémonie au monument
- Fin Juin : Fête du Sou des Ecoles
- Samedi 28 et Dimanche 29 Septembre : Fête de Drom
- Jeudi 11 Novembre : Cérémonie au monument
- Début Décembre : Concours de belote de l'Age d'Or

DON DU SANG

Il aura lieu à la salle des fêtes de Villereversure de 9 H 30 à 12 H 30
les Jeudi 22 Février,
Mercredi 10 Juillet,
et Mercredi 02 Octobre.



BUDGET 1995 (Cumul primitif et supplémentaire)

DEPENSES

60	Denrées et fournitures (dont combustibles : 15 000, panneaux : 15 000, fournitures scolaires : 9 500)	46 500
61	Frais de personnel (dont rémunération : 50 000, charges sociales : 17 500)	72 900
62	Impôts et taxes	4 800
63	Travaux et services extérieurs (entretien bâtiments, voirie, réseaux, bois, assurances : 11 000, électricité + eau + gaz : 21 000)	299 500
64	Participations et contingents (charges intercommunales, aide sociale : 12 000, scolarité à l'extérieur : primaire 7 290, secondaire 12 600, ordures ménagères : 22 000)	78 160
65	Allocations et subventions	17 377
66	Frais de gestion générale (fêtes, frais P.T.T. : 7 000, indemnités maire et adjoints : 37 000, imprévus : 54 810)	117 810
67	Frais financiers (intérêts des emprunts)	8 390
68	Dotation aux amortissements	81 556
82	Charges antérieures	100
83	Prélèvement pour dépense d'investissement (part de l'excédent de fonctionnement reporté en investissement)	100 619
	TOTAL FONCTIONNEMENT	827 712
16	Remboursement emprunts	24 104
18	Règlement de dettes	11 243
21	Acquisition de biens meubles et immeubles (Bois sur les Cheaux)	37 000
23	Travaux de bâtiment et de génie civil (Ecole : 72 000, Clocher : 20 000, Lavoir : 10 000, Tunnel : 10 000, Canal : 80 000)	192 000
25	Prêts et avances à long terme (Travaux effectués par le biais de syndicats : éclairage)	6 000
26	Acquisition de titres et valeurs (Part dans les associations syndicales et organismes publics)	3 500
	TOTAL INVESTISSEMENT	273 847

TOTAL GENERAL 1 101 559

FINANCEMENT DE LA COLLECTE DES O.M.

Jusqu'à présent, le financement du ramassage des ordures ménagères se matérialisait par une redevance demandée à chaque usager, par la commune. Avec le transfert de cette compétence vers la Communauté de Communes de Treffort en Revermont, cette redevance disparaît au profit d'une taxe prélevée par la Communauté, avec l'imposition sur le foncier bâti.

RECETTES

70	Produit de l'exploitation (redevance ordures ménagères)	22 000
71	Produits domaniaux (coupes de bois, locations de bâtiments, concessions cimetière)	56 070
73	Recouvrements et subventions (voirie : 16 195)	22 952
74	Dotations versées par l'Etat	146 942
75	Impôts indirects	13 200
76	Impôts directs (impôts sur les pylônes)	24 000
77	Contributions directes (part de la commune sur les impôts locaux)	206 297
82	Produits antérieurs (Excédent de fonctionnement reporté de 94 en 95)	336 251
TOTAL FONCTIONNEMENT		827 712
10	Subvention d'équipement (Lavoir + entrée du Tunnel : 75 880)	85 380
11	Prélèvement sur recette de fonctionnement (« autofinancement »)	100 619
13	Amortissement et reprises frais extraordinaires (régularisation mauvaise imputation syndicat des eaux : voir contrepartie compte 68)	81 556
14	Participation travaux d'équipement (Compensation TVA)	6 292
TOTAL INVESTISSEMENT		273 847
TOTAL GENERAL		1 101 559

EVOLUTION DE LA FISCALITE COMMUNALE

en % sur les bases communales	1994	1995		
	Commune	Commune	Communauté	Total
Taxe d'habitation	7.10	5.55	1.81	7.36
Taxe sur le foncier bâti	10.27	8.03	2.33	10.36
Taxe sur le foncier non bâti	46.08	36.04	6.86	42.90
Taxe professionnelle	8.69	7.79	2.32	9.11

ASSAINISSEMENT AGRICOLE

La particularité de notre vallée est une histoire bien connue. Située sur le bassin versant du Suran, elle se transforme en lac lorsque les pluies sont importantes. Son sous-sol karstique en est responsable. Un autre fait bien connu, c'est l'histoire du tunnel d'assèchement. Commencé en 1855, il devait permettre un écoulement rapide des eaux d'inondation vers le Suran, grâce à la création d'un canal collecteur en amont du tunnel. Cette dernière tranche de travaux, bien que projetée, fut abandonnée en 1870. Aujourd'hui, c'est une idée admise, possible et réellement acquise. La volonté de réunir et d'assembler les idées, les bonnes volontés, les compétences, les moyens techniques et financiers aboutit à une réalisation concrète.

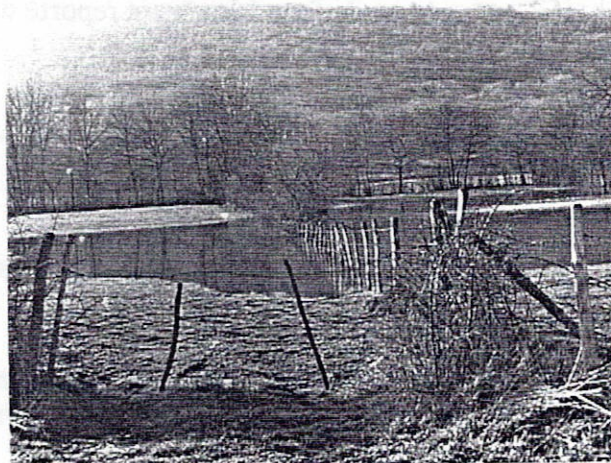
La Direction Départementale de l'Agriculture a conçu un projet cohérent, consistant à construire un « chemin » pour le trop plein, en éliminant les reliefs superflus le long du parcours naturel de l'eau vers l'entrée du tunnel. Elle a lancé un appel d'offres aux entreprises aptes à l'exécution des travaux, dont elle assumera la supervision technique.

Le projet est ambitieux, puisque estimé à plus de 1 000 000 de francs. Le Conseil Général accorde une subvention de 50 %. Le Syndicat d'Aménagement et d'Entretien du Suran prend l'affaire en considération, assure la maîtrise d'ouvrage et participe à hauteur de 10 %. La commune de Drom, impliquée en premier chef, prend à sa charge les 40 % qui restent mais aussi la délicate mission de

recueillir les autorisations de passage, d'acquiescer ou d'indemniser les emprises nécessaires. Tous les responsables de ces organismes apportent leur soutien et leur compréhension. L'entreprise Guinet-Derriaz, dans le cadre du réaménagement du site des carrières, collabore également à l'action.

Ainsi, cette année, en 1996, ce rêve, vieux déjà de 125 ans, sera sans doute réalité. Nous formons des vœux pour que ce soit aussi une réussite. Notre but n'est certes pas de contrarier la nature, mais simplement d'en amoindrir les excès. Dans les champs comme dans le village, nous ne devons plus, nous ne pouvons plus subir ces inondations, aux allures parfois de catastrophe.

Demain, une page sera tournée. Demain, nous irons probablement vers l'assainissement tout court. Demain... une nouvelle histoire commencera.



TOILETTES PUBLIQUES

Il paraît intéressant aujourd'hui, alors que des sanitaires rationnels et fonctionnels ont été créés dans les locaux scolaires, de récupérer partiellement les anciens W.C du préau pour les mettre à disposition du public. Quelques modifications, des arrangements maçonnés et un équipement convenable devraient suffire.

Effectivement, si l'on en croit la rumeur, les randonneurs, promeneurs et autres visiteurs traversant notre village dépourvu de ce genre de commodités, en ressentent, si j'ose dire, quelquefois le besoin. Parfois cela peut être même une nécessité, et nos moyens, bien que modestes, se doivent de répondre au besoin. C'est naturel, en somme.

CONTRAT DE RIVIERE

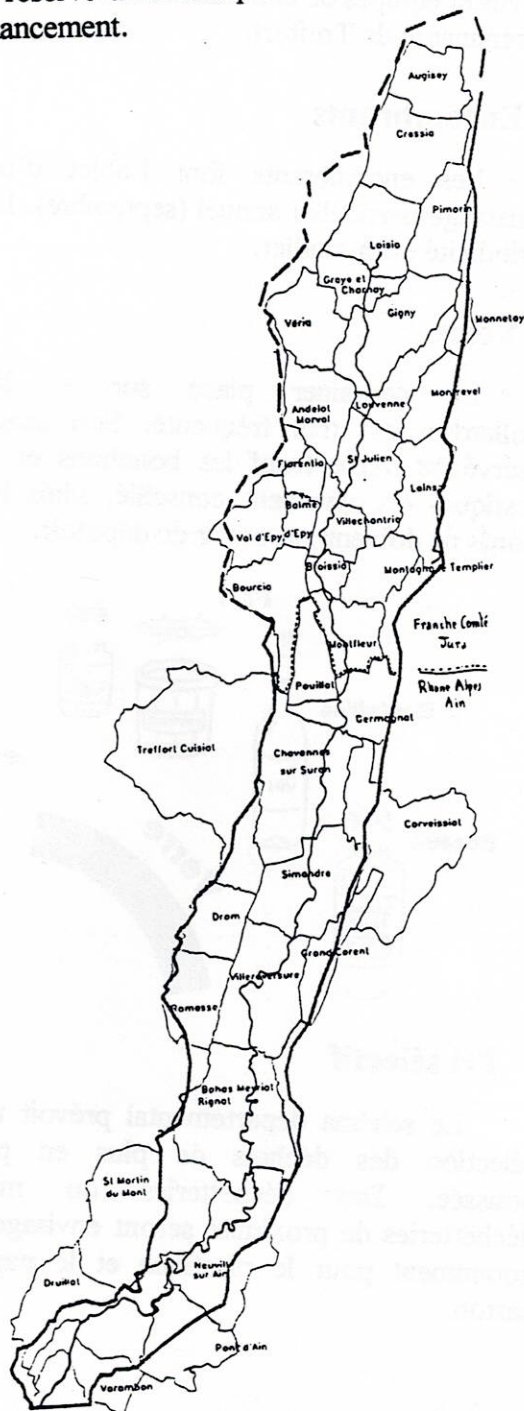
Créé en 1962 pour résoudre ponctuellement les problèmes spécifiques à la rivière (enrayer l'assèchement, enrocher les berges, prévenir ou limiter les crues), le *Syndicat Intercommunal d'Aménagement et d'Entretien du Suran* a engagé depuis 1993 une réflexion sur son devenir et l'actualisation de ses statuts. Fin 1994, il était décidé d'engager une procédure de **Contrat de Rivière**.

Le Contrat de Rivière est un programme cohérent d'actions d'aménagement d'un cours d'eau et des milieux aquatiques, dont l'objectif est la préservation, la restauration et l'entretien d'une rivière et de son écosystème. Considérant le bassin versant dans sa totalité, de sa source à sa confluence, il concerne donc toutes les communes, collectivités, syndicat, associations et services administratifs qui y sont impliqués.

En collaboration avec le Syndicat Hydraulique du Suran (côté Jura), un dossier sommaire de candidature a donc été élaboré, qui présente l'état des lieux et une première définition des objectifs à atteindre. Présentée avant l'été à un Comité National, cette candidature a été agréée. Un arrêté préfectoral constituera ensuite un Comité de Rivière, où l'ensemble des intérêts en cause devra être représenté : collectivités, administrations, usagers, pêcheurs et tous organismes et associations concernés. Ce comité suivra l'élaboration du contrat définitif (prévu pour fin 1996) à l'aide d'études complémentaires. Signé pour une durée de 5 ans, le contrat engagera des partenaires financiers (Etat, Régions, Départements, Agence de l'Eau, Conseil Supérieur de la Pêche) et proposera des actions permettant d'atteindre des objectifs déterminés dans des domaines définis (qualité de l'eau et assainissement, restauration et renaturation des berges et du lit, mise en valeur des milieux aquatiques et des paysages, protection des lieux habités contre les crues, entretien et gestion de la rivière).

Pour les projets envisagés et inscrits au contrat, les collectivités resteront libres de leurs réalisations ; elles bénéficieront, le cas échéant, de financements privilégiés et conserveront la maîtrise d'ouvrage de leurs travaux.

Ainsi la commune de Drom prévoit-elle d'inscrire dans ce dossier un projet d'assainissement. L'*Avant Projet Sommaire*, en cours de réalisation, proposera une étude technique et chiffrée qui permettra à la commune de se positionner pour les années à venir : sans s'engager dans l'immédiat, Drom se réserve ainsi des possibilités facilitées de financement.



ENVIRONNEMENT

• Ordures ménagères

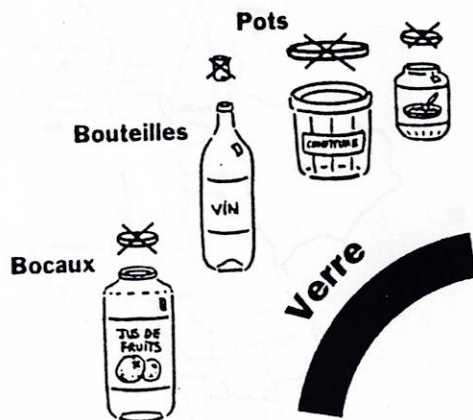
Depuis le 3 janvier 1996, la collecte des ordures ménagères est assurée par l'entreprise Berrod de Bénv. Le ramassage s'effectue désormais le mercredi matin très tôt (avant 5 heures) et non plus le mardi. Il convient donc de déposer les sacs fermés le mardi soir aux emplacements habituels, près de la voie publique (l'heure de dépôt impose des précautions particulières). Prochainement, quelques points de regroupement facilitant la collecte seront prévus et équipés de containers fournis par la communauté de Treffort.

• Encombrants

Les encombrants font l'objet d'un ramassage particulier annuel (septembre). La périodicité est à étudier.

• Verre

Le container placé sur « les Mollards » est très fréquenté. Son usage réservé au verre (sauf les bouchons et le plastique) est vivement conseillé. Mais les abords ne doivent pas servir de dépotoir.



• Tri sélectif

Le schéma départemental prévoit une sélection des déchets de plus en plus poussée. Des déchetteries ou mini-déchetteries de proximité seront envisagées, notamment pour le plastique et le papier carton.

• Divers

Pour tous ceux qui le peuvent, il est conseillé d'utiliser les accueils d'alentour pour les rebuts spécialisés comme les vêtements, les piles, etc. Les médicaments périmés doivent être déposés en pharmacie. Certains rejets agricoles (emballages, ficelles, produits toxiques) pourraient être regroupés pour enlèvement particulier.

• Décharge

Selon le schéma départemental, les décharges existantes seront fermées en 2002. Leur survie actuelle est liée pour une bonne part au paiement d'une redevance importante à l'ADEME. Leur utilisation est destinée au dépôt de matières inertes : gravats, démolition, etc...

La décharge municipale de Drom fait partie du lot. Il est interdit d'y déposer des ordures ménagères et d'y entreprendre des actions polluantes ou dangereuses. De plus elle est strictement réservée aux habitants de la commune.

Pourtant elle reçoit parfois des visiteurs indécents. Tous les citoyens de Drom ont la possibilité de veiller à ces manquements et de les signaler en temps utiles. On peut penser que **tenir un portail fermé** (même sans la clé) peut déjà être un geste dissuasif pour quelqu'un qui veut mal se conduire précipitamment. Ce geste, tout le monde peut et doit le faire. Notre environnement dépend de tous et de chacun.



CONSEILS EN RENOVATION

La commission « architecture, urbanisme, aménagement urbain », mise en place début 1991 par l'Association Touristique du Revermont, est reconduite pour 6 ans avec un nouveau président, M. Debost, architecte et Maire de Verjon. Auparavant cette commission a oeuvré avec l'impulsion vigoureuse de Bernard Chanel, Maire de Jasseron et Conseiller Général dans le cadre de la Charte de mise en valeur du Revermont et de ses abords, signée le 29 octobre 1990 par les Maires des 36 communes du Revermont.

Avec les quatre autres commissions compétentes dans la communication et le patrimoine, le développement socio-économique, l'accueil et tourisme et l'aménagement rural, l'Association Touristique du Revermont continue son action de conseil et de partenaire financier et poursuit inlassablement son but : « faire reconnaître la richesse du patrimoine de nos communes et l'identité du Revermont ».

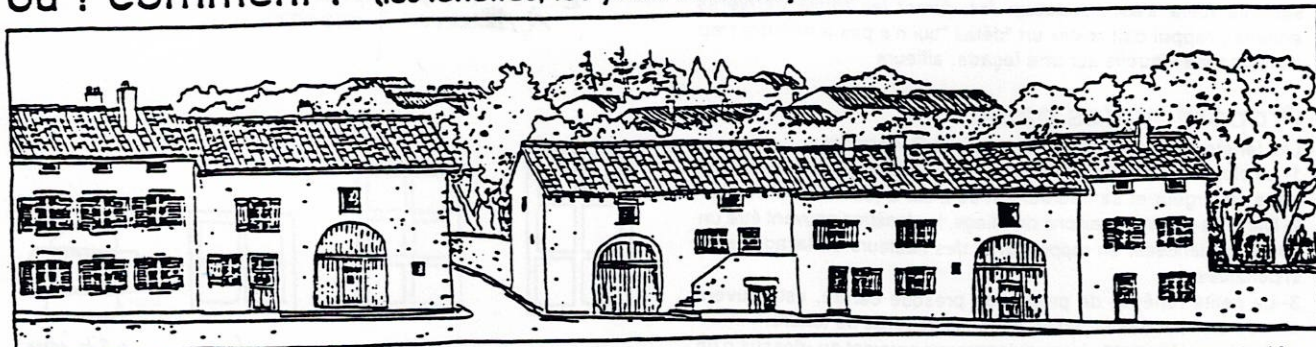
L'A.T.R bénéficie de l'aide technique du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement qui guide les communes dans leurs projets de rénovation et de mise en valeur de leur patrimoine et suit les réalisations. Ainsi Drom a bénéficié de cette aide gratuite lors de la restauration du lavoir communal et de l'entrée du tunnel d'assèchement. Le CAUE peut aussi conseiller gratuitement les particuliers dans leurs projets de rénovation.

La commission vous présente ici des conseils en rénovation, pour préserver le caractère typique du Revermont et plus globalement pour retrouver une cohérence architecturale de nos villages. Ceci est un extrait de fiches plus complètes disponibles gratuitement dans les Mairies et réalisées avec le concours du CAUE, de l'AAA et de la CAPEB.

ASSOCIATION TOURISTIQUE DU REVERMONT		
C.A.U.E	A.A.A	C.A.P.E.B
Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Ain, 34 rue Général Delestraint 01000 Bourg-en-Bresse tel: 74.21.11.31 Un architecte vous conseille gratuitement sur votre projet.	Association des Architectes de l'Ain. BP 4 01250 Ceyzériat tel: 74.24.71.66 ou 74.45.20.90 Des architectes conçoivent et font réaliser vos projets	Confédération des Artisans et des Petites Entreprises du Bâtiment. Des professionnels réalisent vos projets

CRÉER UNE OUVERTURE

où ? comment ? (les fenêtres, les yeux de la façade)



L'harmonie d'ensemble de cette rue n'est pas due au hasard ou simplement au charme de l'ancien. Les différents artisans qui ont contribué à sa construction avaient des règles communes qui découlaient de contraintes fonctionnelles et matérielles (réduction de la taille des fenêtres pour diminuer la charge sur les linteaux, séparation des granges des parties habitation). Avec notre vie moderne, les fonctions ont changé et les contraintes techniques sont gommées. Actuellement, notre seule vraie contrainte est culturelle ; elle est de comprendre ces règles et de s'y adapter.

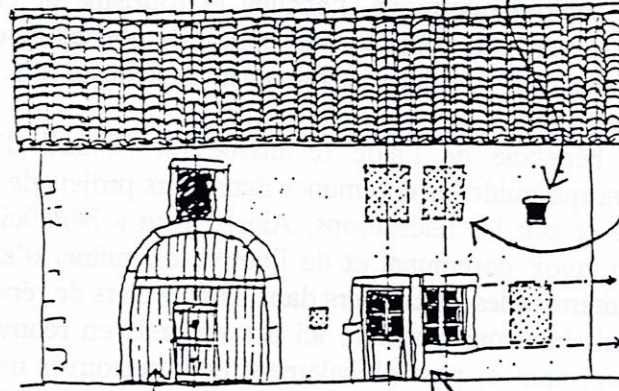
CRÉER UNE OUVERTURE

Avant de percer une façade...

- Visiter, regarder les maisons anciennes de la région pour comprendre et essayer de saisir les règles architecturales ou les "règles du jeu" qui ont servi à concevoir un grand nombre de maisons anciennes.
- Autant que possible, utiliser les percements déjà existants.
- Respecter les rapports plein/vide déjà existants.
- S'inspirer des ouvertures d'origine et recréer les mêmes. Ne pas multiplier les tailles d'ouvertures, cela rend encore plus difficile l'harmonie recherchée.
- Si la fenêtre d'une pièce ne procure pas l'apport de lumière souhaité, mieux vaut lui associer une fenêtre identique plutôt que de l'agrandir.
- La porte associée à une fenêtre avec meneau central est un dispositif très fréquent dans le Revermont, tellement qu'on pourrait le classer comme un type d'ouverture. Il est plus facile à intégrer dans une façade que la porte-fenêtre standard de 160 de large.

On peut superposer les ouvertures sur des axes verticaux, mais ce n'est pas systématique

Concevoir les jours de petite taille, ils animent la façade



pour avoir plus de lumière, créer des baies jumelles plutôt qu'une grande

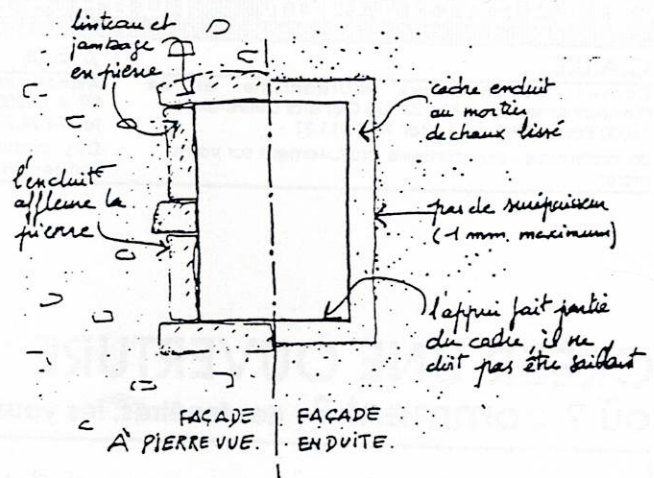
Recrée les ouvertures d'origine, aligner les appuis et les linteaux.

S'inspirer des associations porte + fenêtre ou porte de grange + fenêtre

Exemple d'une maison ancienne dans laquelle on veut créer des percements. Il y a là quelques règles de composition qui peuvent s'appliquer sur un grand nombre de maisons, mais il n'y a pas de solution universelle.

Les matériaux du cadre de l'ouverture

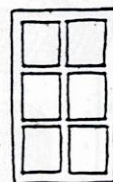
- Ils peuvent être bien sûr en pierre (contrairement à ce qu'on pourrait croire, le prix de la pierre taillée est devenu plus accessible qu'avant) ou alors en béton bouchardé dont l'aspect s'apparente à celui de la pierre.
- Si on a peu de moyens, ils peuvent être en bois, en métal, ou coffrés en béton grossier, mais dans ces trois cas, ils seront dissimulés par un enduit. On peut alors simuler un cadre en dessinant un bandeau de 15 à 16 cm de large en mortier de chaux lissé pour le différencier de l'enduit de la façade.
- Si la pierre reste apparente sur une façade et qu'on ne dispose pas de jambages en pierre, essayer de récupérer des moellons bien taillés pour reconstituer un cadre et les rejointoyer à pierre vue.
- Eviter de rapporter en façade des fausses poutres en bois plaquées au-dessus d'une fenêtre ou d'une porte, ce dispositif, à déconseiller, prend trop d'importance par rapport à la lecture générale de la façade. Votre maison est authentique, elle n'est pas un décor de théâtre.
- Qu'ils soient en pierre ou en béton, les appuis ne doivent pas être saillants (cela s'est beaucoup fait durant les trente dernières années), l'appui doit rester un "détail" qui n'a pas à prendre trop d'importance visuelle sur une façade, ailleure



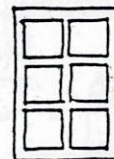
Proportion des baies

Les fenêtres les plus courantes dans le Revermont :

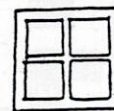
- 1- La plus répandue est celle qui forme un rectangle dont le rapport entre sa largeur et sa hauteur est de 2 sur 3 (90 x 130 environ).
- 2- Dans les grosses maisons de village, les fenêtres peuvent être un peu plus élargies, en rapport avec des hauteurs de façades plus importantes.
- 3- La petite fenêtre, de proportion presque carrée, est souvent utilisée en haut des façades, sous les débords de toiture.
- 4- Il y a aussi les petits jours qu'on trouve souvent au-dessus d'un évier ou dans un local annexe. Ces ouvertures, qu'on aurait tendance à supprimer, sont des accents qui animent une façade.



1 / 1,75



2 / 3



1 / 1



petit jour

PROPORTIONS DES BAIES



Habiter "aujourd'hui" une maison "d'autrefois" peut parfois, compte tenu de notre mode de vie moderne, nous amener "inconsciemment" à rompre l'équilibre et l'harmonie de notre patrimoine. Il est évident que dans une ancienne maison, nous n'avons pas les grandes baies qui nous amènent la luminosité qu'on désire mais plutôt des fenêtres et des portes de petites dimensions. Par contre, on a la chaleur et l'intimité des intérieurs d'autrefois, la fraîcheur en été, et surtout l'originalité qui caractérise une maison ancienne.

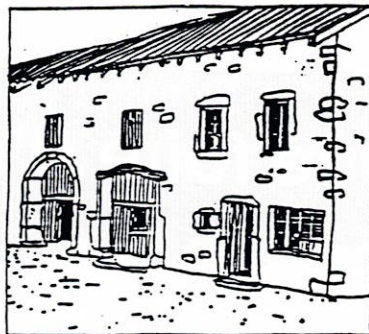
Respecter l'esprit et le style qui ont servi dans le passé à concevoir une maison, c'est aussi augmenter sa valeur immobilière future.

En fait, il n'y a pas de compromis mais plutôt un choix bien clair :

"On n'habite pas une vieille maison en pierres de la même manière qu'une maison moderne en béton ou qu'une maison préfabriquée "clefs

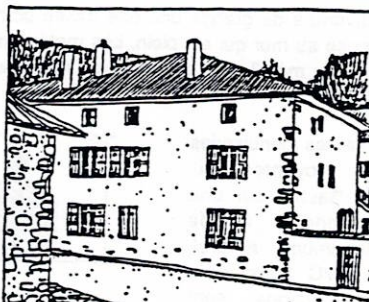
Une maison paysanne

- Portes et fenêtres sont de petite taille, il n'y en a pas une multitude ; 2 ou 3 types de percements se répètent et se retrouvent dans un grand nombre de maisons. La porte de grange est le seul grand percement dans une maison paysanne.
- Les ouvertures de la partie habitée sont souvent groupées, et séparées des entrées de granges par des portions de murs pleins.

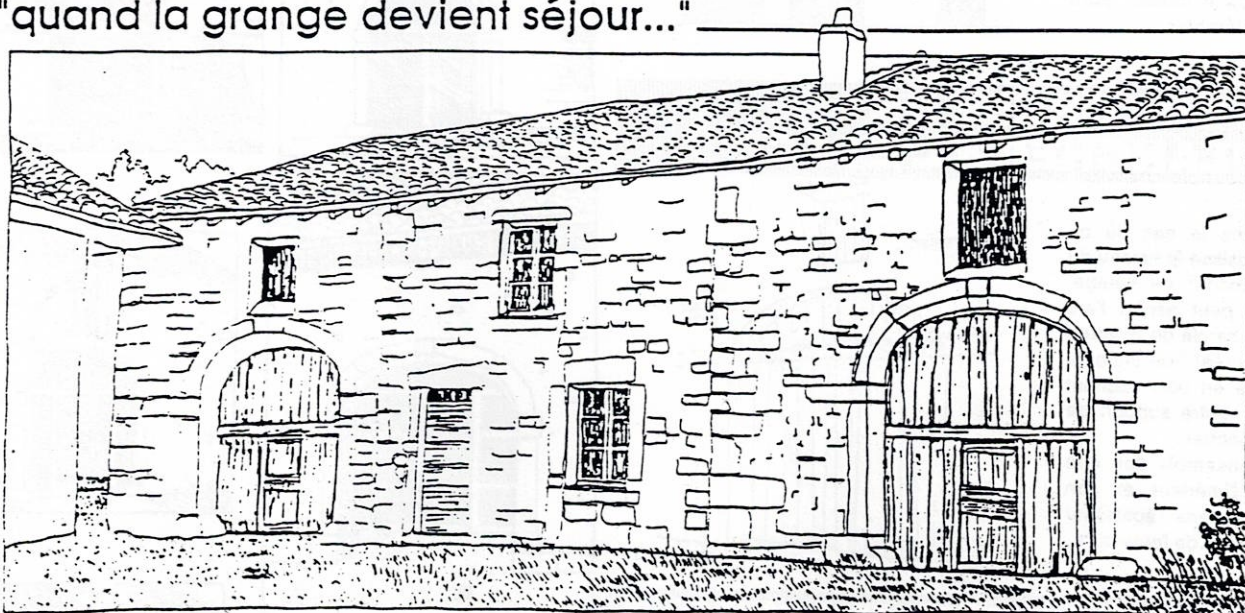


La maison de village

- Les fenêtres sont groupées sur des axes verticaux avec une composition décroissante de bas en haut.
- C'est le volume global de cette maison qui est d'abord perçu, et non pas les éléments qui le composent. Les ouvertures ne font qu'animer cette façade, en aucun cas elles attirent le regard par leur forme importante, par des couleurs ou des matériaux différents.



que faire d'une ouverture de grange ? "quand la grange devient séjour..."

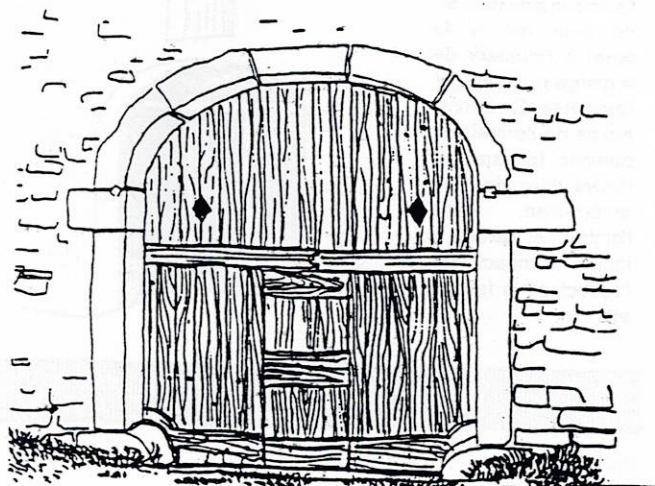


La transformation d'une grange en pièce habitable nous amène obligatoirement à nous poser le problème du traitement de l'ouverture de la grange.

Les ouvertures de granges de par leur grandes dimensions, sont des éléments importants qui composent une façade. Dans la façade, l'ouverture de grange est un "vide", au même titre qu'une fenêtre, tandis que le mur dans lequel elle s'inscrit est un "plein".

En restauration, il est important que chacun de ces éléments garde son identité. Le plein est minéral, opaque (la pierre), le vide est plus fragile, léger, transparent (verre, bois...)

"Murer une ouverture de grange pour y créer ensuite une fenêtre, une porte ou un portail de garage, est un non sens".

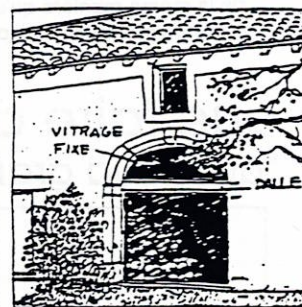
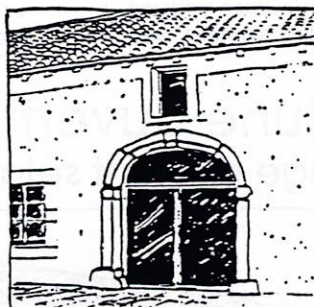
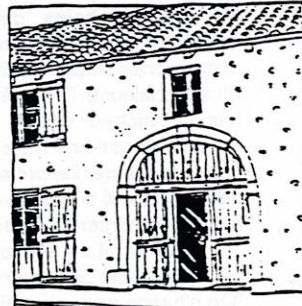
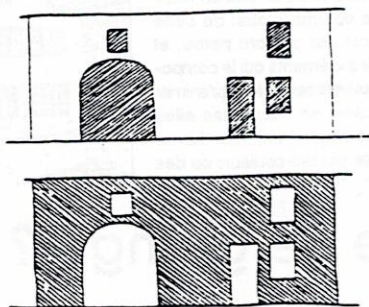


que faire d'une ouverture de grange ?

L'OUVERTURE ET LA FAÇADE

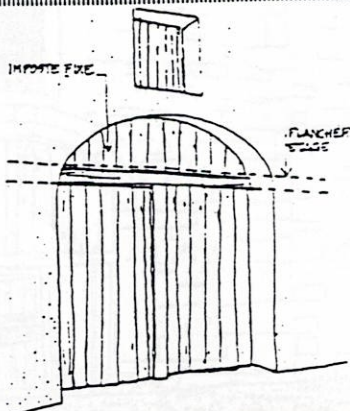
L'ouverture de grange doit être traitée comme un tout. Elle est le vide, opposé au mur qui est plein. Les matériaux utilisés pour l'occulter (bois, verre ou métal) sont différents du matériau de construction du mur (la pierre).

Évitez les menuiseries trop voyantes qui font "tache" sur une ancienne façade (aluminium naturel, ou PVC blanc dont les sections sont larges et la couleur claire). Le bois ou l'aluminium laqué, de couleur foncée, sont préférables.



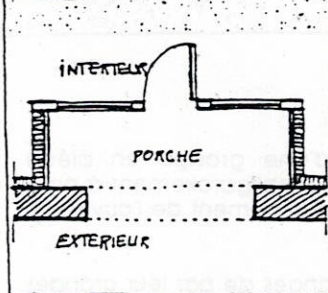
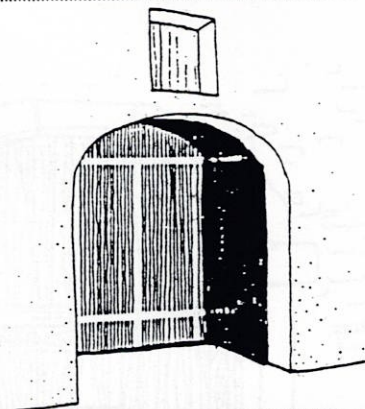
MONTER LE PLANCHER

Dans le cas où on rabaisse le niveau du plancher de l'étage, on peut garder l'arc de cercle de la voûte et créer une imposte fixe en bois cachant la poutre support de plancher. L'ensemble doit être à l'intérieur et non pas dans l'épaisseur du mur de l'ouverture.



OUVERTURE ET PORCHE

Quand on a de la place, on peut reculer la paroi à l'intérieur de la grange pour dégager l'ouverture. On a ainsi moins de contraintes puisque la paroi se trouve reléguée à un arrière-plan, dans l'ombre, et qu'elle a moins d'impact sur l'aspect de la façade externe.

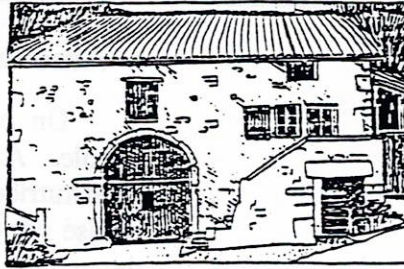


... Quelques exemples (non exhaustifs) allant du plus moderne au plus classique. Selon les cas, et selon l'utilisation de la pièce et de son exposition, on peut avoir des parties pleines (principalement en bois) et des parties vitrées plus ou moins importantes. La composition de toutes ces parties qui font un tout, en harmonie avec les autres ouvertures de la façade, est un exercice très difficile...

comment remplacer une fenêtre?



la fenêtre jumelée avec une porte, un jambage commun en pierre verticale.



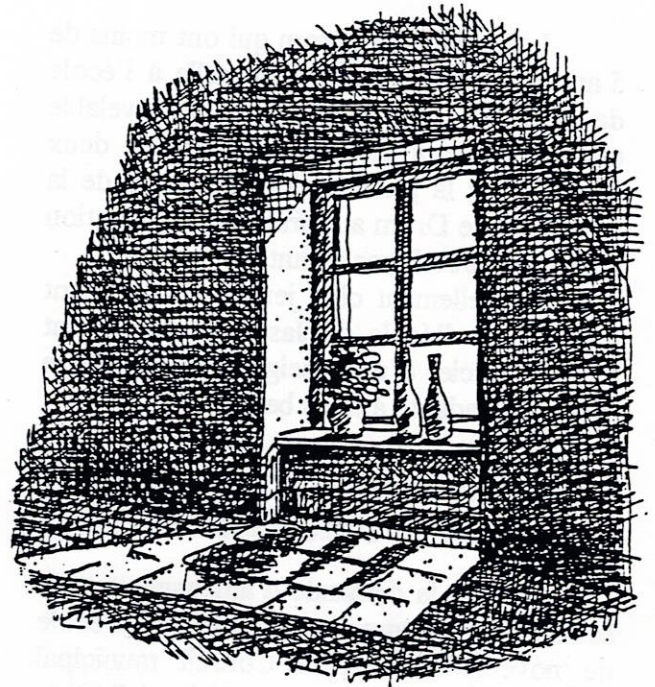
la maison rustique, des fenêtres dissymétriques, moins d'ouvertures, plus de murs pleins.



la maison bourgeoise: une composition symétrique, des fenêtres axées, plus petites sous les forêts

La position de la fenêtre à 17cm environ du nu extérieur de la façade, offre de nombreux avantages:

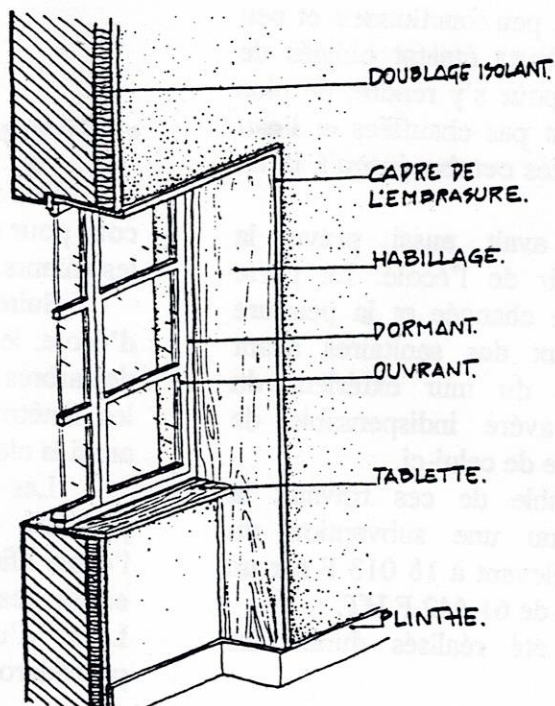
- 1- plus de lumière.
- 2- un moindre encombrement lorsqu'elle est ouverte.
- 3- manoeuvre plus facile des volets extérieurs.
- 4- Augmentation de la surface et du volume intérieur.
- 5- plus d'intimité grâce à la perception de l'épaisseur du mur.
- 6- Possibilité d'entreposer des objets sur une tablette posée sous la fenêtre.



Quelques conseils

Ce dessin vous propose une solution.

- Même Si vous isolez les murs intérieurs, n'alignez pas la fenêtre à l'aplomb du doublage, mais préférez sa position d'origine (dans la feuillure existante) sinon à 17/18 cm du nu extérieur de la façade.
- Préférez la fenêtre traditionnelle en bois à la fenêtre en PVC blanc dont l'aspect éclatant se marie très mal avec les matériaux anciens.
- Évitez les appuis de fenêtres béton, saillants en extérieur, ils sont inexistant dans l'architecture traditionnelle.



ECOLE PRIMAIRE



• Enfants de moins de 5 ans

Les enfants de Drom qui ont moins de 5 ans sont accueillis en maternelle à l'école de Jasseron. Une convention renouvelable chaque année a été signée entre les deux communes ; la participation financière de la commune de Drom aux frais de scolarisation s'élève à 1 000 F par enfant.

Actuellement cinq jeunes enfants sont scolarisés à l'école de Jasseron et peuvent ainsi bénéficier d'un enseignement en classe maternelle adapté à leurs besoins.

• Aménagement d'un sanitaire intérieur et réfection du couloir

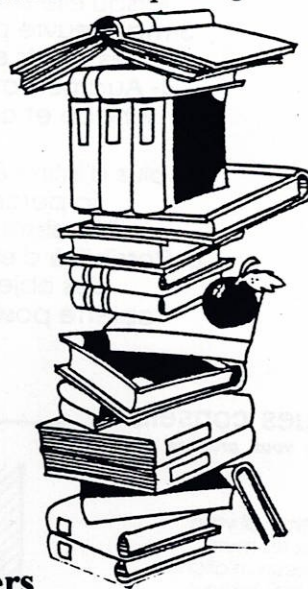
Suite à la demande d'aménagement de sanitaires intérieurs lors du Conseil d'école de novembre 1994, le Conseil municipal avait étudié le projet et accepté la réalisation des travaux. En effet les sanitaires existants sous le préau étaient peu fonctionnels et peu rationnels car les élèves étaient obligés de sortir dans la cour pour s'y rendre; de plus les toilettes n'étaient pas chauffées et l'eau devait être coupée dès octobre jusqu'à la fin des périodes de gel.

Le Conseil avait aussi prévu la réfection du couloir de l'école. La porte d'entrée devait être changée et la peinture refaite. Les travaux des sanitaires ayant entraîné la percée du mur extérieur du couloir, il s'est avéré indispensable de reprendre la peinture de celui-ci.

Pour l'ensemble de ces travaux la commune a obtenu une subvention du Conseil Général s'élevant à 18 013 F sur un montant de travaux de 61 442 F HT. Les travaux ont été réalisés durant les vacances d'été.

• Aménagement du coin lecture

Un coin lecture a été aménagé dans l'école. A partir de plans dessinés par l'institutrice, Mme Mercier, M. Rivoire a réalisé cet ouvrage. Des bancs faisant office de coffre permettent aux enfants de s'installer pour lire. Derrière, la fresque représentant un paysage de brousse sera peinte et vernie par les enfants. Sur les côtés des étagères et des bacs permettent de ranger les nombreux livres documentaires, romans, albums composant la bibliothèque de l'école. Les enfants pourront ainsi facilement retrouver la documentation qui leur permet d'illustrer ou d'approfondir leurs leçons ou d'assouvir leur soif de lecture et s'évader dans le monde merveilleux des livres sous l'oeil attentif d'un éléphant gris.



• Divers

Des marquages ont été tracés dans la cour pour délimiter des terrains de jeux pour les enfants.

Suite à une demande du Conseil d'école, le Conseil Municipal a accepté que des arbres soient plantés dans la cour devant les fenêtres afin d'ombrager la cour mais aussi la classe.

Les pompiers doivent faire une première intervention pédagogique dans l'école afin d'expliquer le rôle des pompiers et les gestes à observer en cas d'incendie. Lors d'une deuxième intervention, ils procéderont à un exercice d'évacuation.

SOU DES ECOLES

• Sortie à Lyon

Mardi 28 mars, 8 H, à la gare de Bourg-en-Bresse, tous les élèves de Drom prennent le train pour Lyon : visite du Musée d'Histoire Naturelle et du musée de la Civilisation gallo-romaine en perspective. Quelle aventure !

Prendre le train, le bus, le métro et même le funiculaire était une expérience nouvelle pour la plupart d'entre-eux.

Le Musée d'Histoire Naturelle les a captivés par ses collections de papillons et d'insectes de toutes sortes, par son exposition de grands mammifères de toutes sortes notamment le squelette d'une baleine trônant au milieu d'une immense salle. Ils y ont même vu un bébé mammoth retrouvé conservé dans les glaces de Sibérie.

Rapide repas détente au Parc de la Tête d'Or puis direction Fourvière, vue imprenable sur Lyon...

Enfin le Musée Gallo-Romain. Deux groupes sont alors formés. Les plus petits vont essayer de comprendre comment vivaient les gallo-romains au travers des mosaïques, sculptures, costumes et écrits retrouvés dans les fouilles. Les plus grands vont reproduire des mosaïques suivant scrupuleusement les conseils de leur animatrice.

Retour à Drom, fatigués mais contents de ces expériences nouvelles. Par la suite, les enfants ont travaillé sur cette journée en composant un album photos avec commentaires.

• Voyage scolaire

Comme il est coutume de le faire chaque année, les enfants, le 8 juin ont fait leur traditionnel voyage de fin d'année. Ils sont allés visiter le zoo de Touroparc où ils ont découvert des animaux venant des quatre coins du monde. En fin de journée, ils ont joué dans le parc de loisirs de Touroparc, mais ils ont été surpris par un violent orage qui a mis fin à leurs jeux. Ils sont rentrés à Drom quelque peu humides mais enchantés par cette journée.

• Sorties de ski

Pendant les mois de janvier et de février, trois sorties de ski ont été effectuées. Nous sommes allés 2 fois au Poizat et une fois au Chalet Jean Macé à côté de Brénod.

Le matin, nous faisons des jeux afin de prendre de l'assurance sur nos skis, puis nous pique-niquions et l'après-midi des groupes étaient formés afin de faire une promenade plus ou moins grande selon l'endurance des enfants.

Les élèves étaient encadrés par la maîtresse, Martine Vicard, les mamans ou même les grand-mères.

Tous étaient très contents et ont fait des progrès ; alors peut-être est-ce à renouveler ?

• « La main à la pâte » à l'école de Drom

Le premier trimestre scolaire a été pour les enfants l'occasion de s'initier au modelage de l'argile grâce aux cours dispensés par Marion FLACHER, de Jujurieux sous le regard attentif de Catherine.

Deux séances ont été consacrées au modelage proprement dit où les enfants ont travaillé sur le thème des bougeoirs, animaux et masques. Puis ils ont peint et verni leurs superbes créations lors des séances suivantes. Il est à noter qu'avant d'être peints, les objets ont été cuits dans le four de M. Julien Daniel, potier à Journans.

Un grand merci à toutes les personnes qui ont contribué à l'éveil artistique de nos enfants.



AGE D'OR DE DROM

C'est en novembre 1982, au repas d'Aide Sociale que fut lancée l'idée de créer un club du 3^{ème} Age ou des Anciens. Son nom officiel devint « Le Club de l'Age D'Or de Drom ».

Il fut un des premiers fondés dans la région. Il a permis depuis à toutes les personnes en âge de la retraite de se réunir, de rompre leur solitude et de nouer des liens d'amitié en mangeant quelques gâteaux, en prenant un verre ou un café, tout en s'initiant à la belote ou autre jeu de société.

Souvent autour d'une bonne table, toujours dans la convivialité, on y fête aussi Noël, les Rois, les anniversaires ou les fins de saison. En été, un petit voyage est organisé avec d'autres clubs.

Toute vie associative entraîne certaines dépenses. Pour subvenir à nos frais, nous organisons en décembre, un concours de belote, suivi d'une choucroute dont le succès dépasse largement les limites de la commune.

Depuis 1994, nous avons adhéré à la Fédération Départementale des Aînés Ruraux, ce qui nous apporte d'appréciables avantages, sur les primes d'assurance, les achats dans certains magasins et aussi des conseils sur les droits des personnes âgées.

Toutes ces animations affermissent les liens de fraternité dans la bonne humeur, à la satisfaction de tous. Notre club n'est pas un vase clos, il est ouvert à tous ceux qui, par amitié, veulent bien nous y rejoindre.

L'A.R.C.M.A

Déjà trois années d'existence :

- décembre 1993, six copains se regroupent pour créer l'A.R.C.M.A ;
- décembre 1995, l'association compte 24 membres à son actif.

Nous en profitons également pour remercier toutes les personnes nous ayant fait des dons de matériel, ainsi que les municipalités de DROM et de MEILLONNAS qui nous permettent d'organiser notre bourse d'échange et d'avoir un local nous permettant de stocker et remettre en état tout notre matériel.

Par le présent, nous présentons notre calendrier 96 :

- 10 Mars : Journée portes ouvertes de notre local de Meillonas
- 20/21 Avril : Participation au rallye de printemps de l' A.M.A
- 05 Mai : Bourse d'échange à Drom
- 23 Juin : Sortie en Revermont
- Juillet/Août : Participation aux fêtes d'été locales
- 29 Septembre : Participation à la fête de Drom
- Novembre : Sortie de fin d'année (Visite de Musées)

Malgré le mauvais temps de début de matinée, le 30 Avril 1995 a rassemblé de nombreux passionnés de mécaniques anciennes, ainsi que des novices qui viennent là pour revivre un moment du passé.

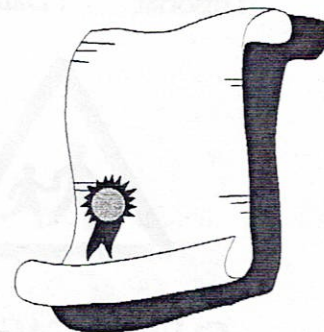
Rendez-vous cette année le 5 mai pour la troisième édition, que nous espérons encore plus riche d'exposants et de visiteurs.

SAPEURS POMPIERS : DISTINCTION

L'année 1995 a encore apporté aux pompiers de Drom son lot de nids de guêpes ou de frelons, puis quelques feux de cheminées, sans oublier l'animation de la fête et les participations aux cérémonies. Mais l'événement dont Drom et ses environs se souviendront s'est déroulé pour la sainte Barbe.

Ce jour-là, entouré des membres du Corps de Première Intervention, d'anciens pompiers et de représentants des compagnies voisines, Maurice Bonnet se voyait remettre la médaille d'or des Sapeurs Pompiers, des mains du Conseiller Général, avant de « faire valoir ses droits à la retraite » après 33 années de service.

Un moment fort en émotion et en sympathie où Maire, Chef de corps et Conseiller Général ne se faisaient que l'écho de la population en évoquant des notions de dynamisme, dévouement et motivation, mais aussi de reconnaissance et de félicitations.



LES AMIS DU LIVRE

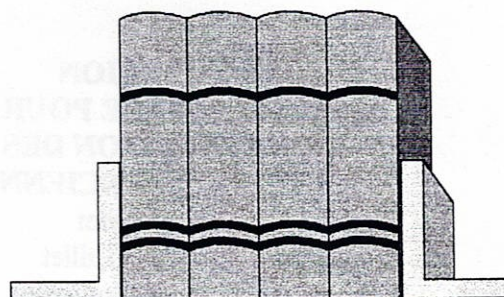
Des demandes formulées ici et là, démontrent que la lecture est toujours une occupation saine et agréable, un plaisir intelligent et simple de la vie quotidienne, malgré la facilité, l'omniprésence, la tonitruance des médias.

Il n'est pas question dans les petites communes d'entretenir de savantes organisations, mais la Bibliothèque Centrale de Prêt de l'Education Nationale, peut nous aider à satisfaire ce besoin de distraction, de culture et d'enrichissement.

Pour cela, il faut et il suffit d'avoir accès périodiquement à un aménagement léger : un meuble de rangement fermant à clés suffirait, avec la présence occasionnelle

de quelques volontaires bénévoles, connus pour la plupart.

Ceci pourrait être un complément heureux, pour les adultes, à l'action éducative entreprise dans le cadre scolaire. Le plaisir de lire est pour tous.



VIE ASSOCIATIVE

AMICALE SAPEURS POMPIERS

Président : Bernard Larruat
Secrétaire : Xavier Poncet
Trésorier : Daniel Brochier



SOU DES ECOLES

Présidente : Isabelle Poncet
Secrétaire : Corinne Chapman
Trésorière : Florence Blatrix

CLUB DE L'AGE D'OR

Président : Marcel Raffin
Vice-Prés : Paulette Carrier
Secrétaire : Denise Corretel
Trésorier : Paul Bonnet

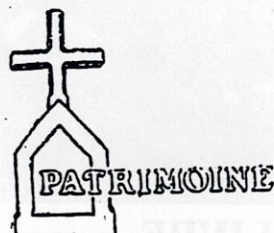


COMITE DE FLEURISSEMENT

Présidente : Monique Bonnet
Vices-Présid. : Paulette Carrier
Nicole Fouillet
Secrétaire : Isabelle Poncet
Trésorière : M. -Thérèse Corretel

PATRIMOINE

Président : Alex Genin
Vice-Prés : Marcel Raffin
Secrétaire : J-Cl. Massard
Trésorier : Alain Borron



GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Présidente : M.-Thérèse Genin
Vice-Présid. : Paulette Carrier
Secrétaire : Andrée Berrucas
Secrét.-Adj. : Agnès Morin
Trésorière : Martine Vicard
Trés.-Adj : Margaret Steel

ASSOCIATION REVERMONTAISE POUR LA CONSERVATION DES MECANIQUES ANCIENNES

Président : René Aviet
Secrétaire : Serge Guillet
Trésorier : Yves Guillemot



VIE ECONOMIQUE

Malgré sa taille modeste (149 habitants, 778 hectares), Drom connaît quand même une activité économique non négligeable. Plusieurs exploitations agricoles sont réparties sur le territoire : Daniel CARRIER, Roger CORRETEL, Bernard LARRUAT, le G.A.E.C du Levant (Michel GUILLOT et David ROLANDO) et celui des Teppes (Maurice et Eric BONNET) ; d'autres entreprises de toutes tailles oeuvrent aussi dans des domaines divers et variés, le Dromadaire a voulu tenter cette année de les recenser.

COOPERATIVE FROMAGERIE DE DROM

Fabrication de comté, beurre et fromages blancs, vente au détail de lait, crème et fromages.

(Président : Michel Guillot, fromagers : Sylvie et Jean-Claude Folliat)

☎ 74.30.65.46

CHRISTINE BROCHIER

CREATION

Fourrures et cuirs sur mesure, neuf, transformation, réparation, entretien, personnalisation, doublage, dégraissage.

☎ 74.30.62.53

TRAVAUX FORESTIERS

CHRISTIAN BONNET

Abattage, débardage, élagage, broyage, débroussaillage, déneigement, achat de bois d'oeuvre sur pied.

☎ 74.30.62.79

Fax : 74.25.81.65

MECANIQUE GENERALE

XAVIER PONCET

Serrurerie, réparation matériel agricole, tournage, fraisage, réalisation de pièces à l'unité.

☎ 74.30.69.56

Fax : 74.25.80.65

MENUISERIE DANIEL RIVOIRE

Tous travaux de menuiserie traditionnelle en bois massif.

☎ 74.30.63.96

MICHEL BLATRIX

Plâtrerie, peinture, neuf et rénovation.

☎ 74.30.67.16

FROMAGES DE CHEVRE ROSE-MARIE GUILLEMOT

Fromages pur chèvre traditionnel, vente à la ferme.

☎ 74.30.69.22

ASSISTANTES MATERNELLES

Murielle Palamède ☎ 74.30.60.56

Isabelle Poncet ☎ 74.30.69.56

N.D.I. CORPORATION

(JEAN-PIERRE BLONDEAU)

Distribution, export, import de matériel médical.

☎ 74.30.65.12

Fax : 74.30.65.18

JEAN FRANCOIS JAGU

Formation conseil en gestion de personnel.

☎ 74.30.62.89

FAMY et C^{ie}

Exploitation de roche concassée pour remblai de plateformes industrielles et routières.

8 rte de Pont-d'Ain à Bourg en Bresse

Responsable : M. Spataro.

GUINET DERRIAZ

Pierres de taille.

B.P2 38390 Montalieu Vercieu

Responsable : M. Hanotel

Quant à la commune, elle emploie à temps partiel Michèle Blatrix, secrétaire de Mairie et Martine Vicard, agent de service.

Enfin n'oublions pas l'Education Nationale avec l'instituteur, Philippe Vermeil qui remplace jusqu'à la fin de l'année Catherine Mercier.

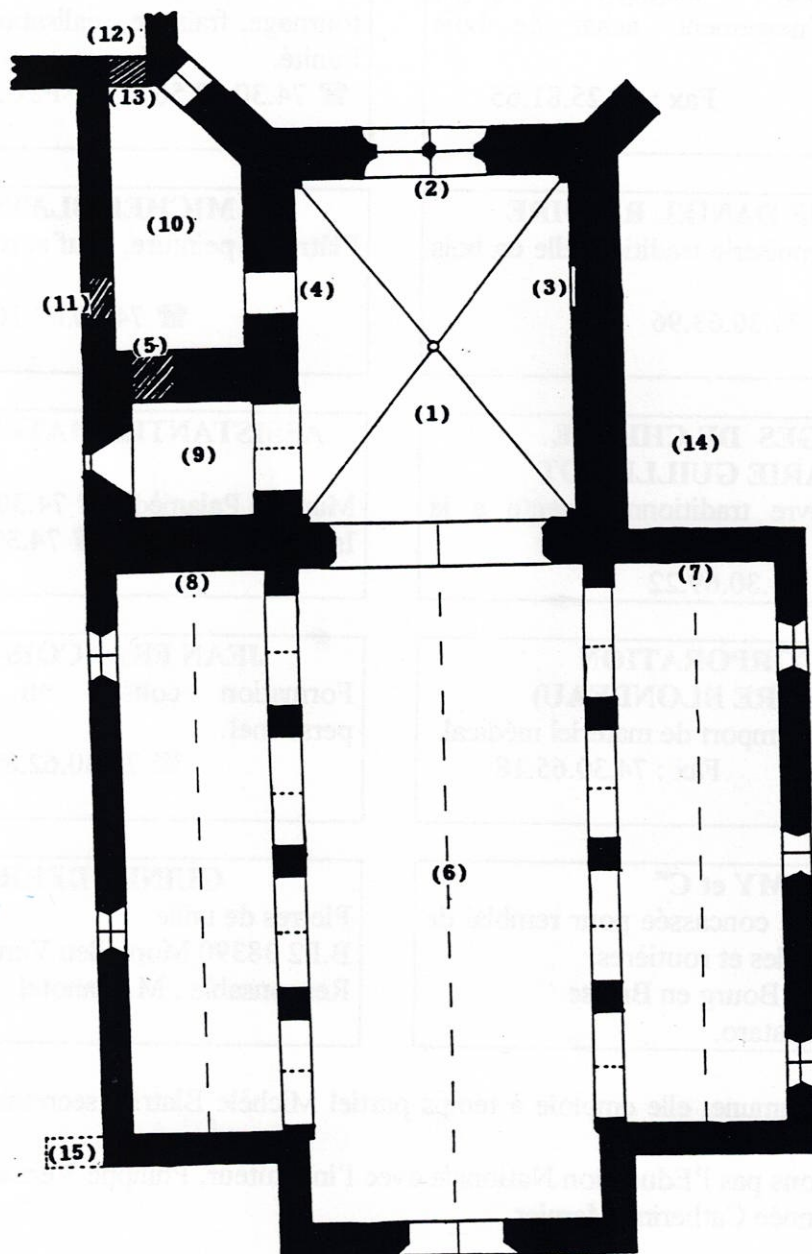
VISITE GUIDEE : L'ÉGLISE SAINT THYRSE DE DROM

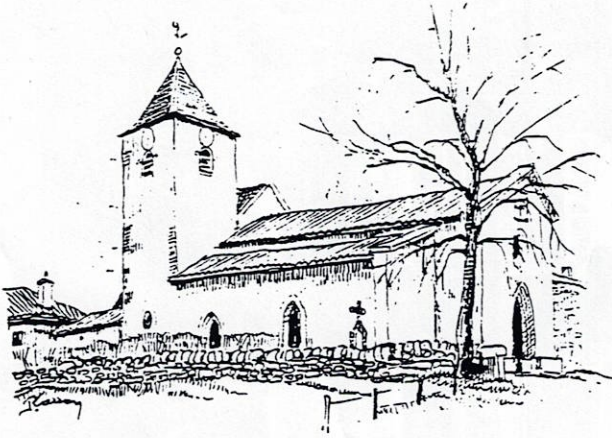
Si la paroisse de Drom est déjà connue en 640 (sous le vocable de S^{te} Catherine), on ne cite S^{te} Thyrse de Drom qu'à partir de 1184 (mais quel âge avait-elle alors ?).

Le chœur (1) fut reconstruit en 1475 (époque gothique) ; à ce moment la paroisse dépendait de Jean-Louis de Savoie, abbé de Saint-Claude, dont les armoiries sont sculptées sur la clé de voûte.

Le chœur est un élément représentatif de l'art flamboyant : abside carrée, voûte sur croisée d'ogives, de tracé sobre, baie (2) en tiers point avec une partie supérieure caractéristique, piscine (3) en pierre à droite (la partie extérieure au mur a été cassée), tabernacle (4) à gauche (il a été remplacé par un accès à la sacristie, qui devait se faire auparavant par le clocher (5)).

A l'origine couvert de lauses, le chœur est aujourd'hui couvert de tuiles écailles (depuis avant 1748 probablement). Sous le maître-autel, un caveau était réservé aux seigneurs et aux prêtres ; l'autel actuel daterait de 1820.





La nef (6), indiquée comme étant en bon état en 1560 (alors couverte de tuiles sur une simple charpente apparente), s'est écroulée vers 1652 pour être reconstruite vers 1660. Inondée en 1840 et 1852, elle fut démolie et reconstruite en 1855, agrandie en longueur, en largeur (ajout de 2 bas-côtés au Nord et au Sud), relevée (l'ancienne était enfouie de 3 ou 4 marches et humide), les ouvertures élargies, la porte d'entrée -trop basse-agrandie et la tribune supprimée (au-dessus de la porte, elle atteignait la voûte et surplombait la chaire). Le style du chœur se retrouve, avec la forme des baies et la porte surmontée d'un oculus.

Saint Thyrses (7) est le patron de la paroisse, toujours représenté avec une palme à la main. Envoyé par Saint Polycarpe de Smyrne, en Asie Mineure (aujourd'hui Izmir, port turc de la mer Egée), il aurait été le premier missionnaire du Revermont, évangélisant les habitants de la colline des Conches dans les années 150 à 200, à l'origine du premier sanctuaire dédié à Notre Dame. Martyrisé à Saulieu, en Bourgogne, il fut fouetté puis jeté dans une fournaise ardente d'où il ressortit sain et sauf ; finalement il fut assommé à coups de bâton. Sa fête est le 24 septembre.

Le tabernacle doré a été donné en 1748 par l'évêque de Saint-Claude.

Le retable en bois (8) paraît dater du 18^{ème} siècle et se remarque surtout par ses colonnes torsées ornées de pampres et de feuillages (... que l'on peut aussi appeler des thyrses : motifs caractéristiques du style Louis XVI, symboles de vie et de fécondité). Les armes sculptées à leur base rappellent de très près celle de la famille Tocquet à Montgeffond qui ne semble pas avoir eu de rapport avec Drom, mais qui a donné un prieur général des Chartreux (1703-1731) ; aussi il ne serait pas surprenant que cette oeuvre, comme beaucoup d'autres, ne provienne de la chartreuse de Séguinac.

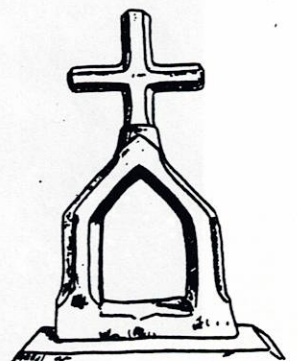
Du clocher (9), on ne sait pas grand-chose, si ce n'est que sa destruction en 1794 sous la Convention, par ordre du représentant du peuple, Albitte (il devait être « *démoli jusqu'au niveau du toit qui joint le mur du côté du vent et il sera donné une pente convenable du côté de bise afin de recouvrir le dit clocher sitôt qu'il sera démoli* »). La cloche était récupérée et destinée à la fonte pour fournir des canons à l'armée de la République Française. Une petite cloche la remplaça en 1806, baptisée le 25 Novembre, jour de la Saint Catherine, et une deuxième, plus grosse, était rajoutée en 1853. Les cloches actuelles datent de 1904 et 1923. Remarquer l'oculus qui donne de la lumière au chœur, par la voûte.

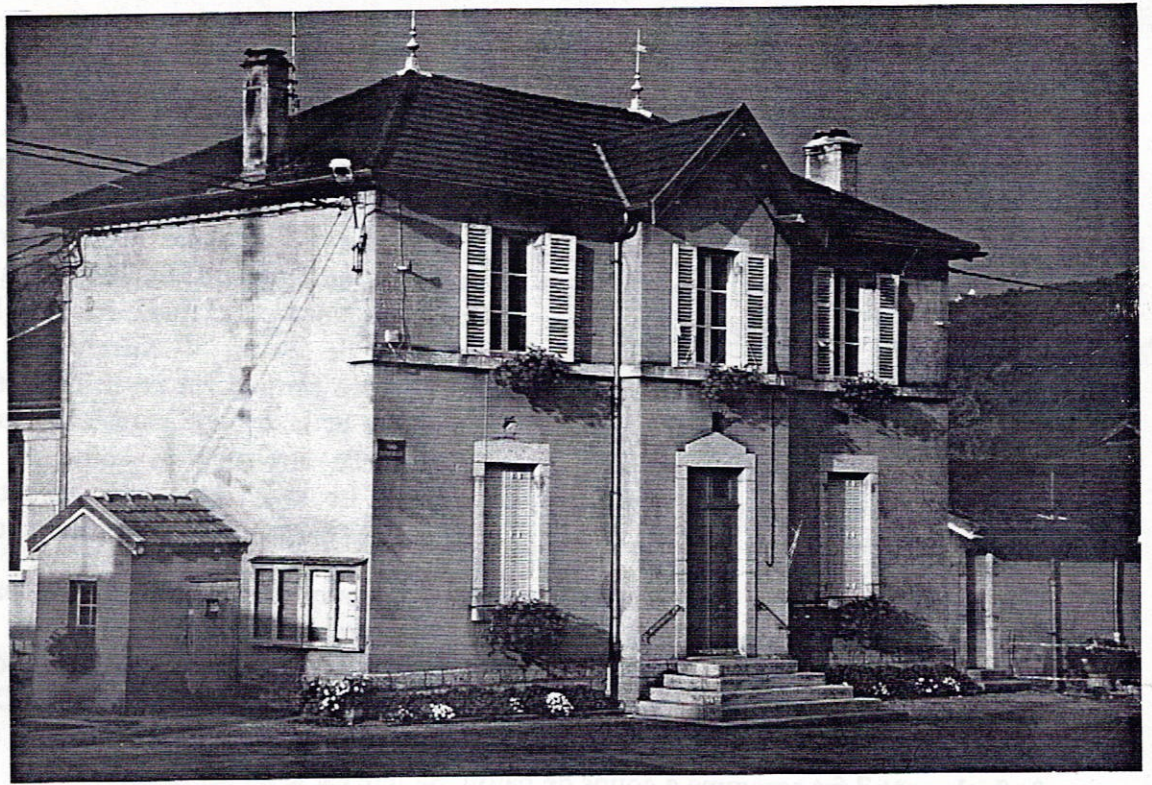
L'horloge du clocher a été donnée en 1938 par M^{me} Gaillard (veuve du Conseiller général et Maire de Drom dont la place de l'église porte le nom) et représente l'ultime évolution des mouvements d'horloge. Ce splendide mécanisme n'utilise l'énergie électrique ... que pour remonter son lourd contrepoids.

La sacristie (10) était à l'origine adossée contre le chœur et le clocher, avec une entrée au Nord (11) ; elle a été agrandie au 19^{ème} siècle côté Est pour être accolée au presbytère (12), lequel date du 18^{ème} siècle. Une porte (13) reliait ainsi directement les deux bâtiments.

(14) : emplacement supposé de la chapelle Sainte Catherine, érigée avant le 12^{ème} siècle, « *bâtie en murs épais et couverte en dalles ou pierres plates ; sur le derrière, au-dessus d'un contrefort, était placé un campanile en pierre percée surmonté d'une croix, dans laquelle était suspendue une petite clochette* ». Détruite sous la révolution, il ne reste de cette chapelle seigneuriale que le campanile (15).

Le cimetière était auparavant autour de l'église (côtés Nord et Ouest) ; il a été transféré à son emplacement actuel en 1855.





L'habitation de la famille de Saint-Clément.



Le clocher (9) on ne sait pas
 Convention, par ordre de l'empereur
 tout qui joint le mur du côté du vent
 l'écroulement du clocher s'est fait
 pour former des canons à l'usage
 1806, l'église le 25 novembre
 détruite en 1823. Les cloches furent
 fondus en bronze par la ville.
 L'édifice du clocher a été dé-
 truit de Dorn dont la place de
 mouvement d'édifice. Ce plan
 son fond correspond.
 L'ancienne (10) était à l'ori-
 gine (11) : elle a été agrandie au
 date de 18^{ème} siècle. Une porte (12)
 (13) : emplacement supposé
 avant le 12^{ème} siècle, à l'édifice
 sur le devant, au
 en pierre parce
 les petites cloches
 chapelle romane
 Le clocher était
 (14) : il a été transféré à son

